

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER

DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2022

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY INC.

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2022

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Annexe au rapport de l'auditeur indépendant – Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers	5 - 6
Résultats	7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS INC.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation du Centre hospitalier de Granby inc.

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation du Centre hospitalier de Granby inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits a donc été limité à une comparaison des produits enregistrés avec les dépôts bancaires. Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021, de l'actif à court terme au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021 et de l'actif net au 1er juillet 2021, au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve aux pages 5 et 6, fait partie intégrante de notre rapport.

S&K Comptables professionnels agréés inc.¹

Granby, le 13 septembre 2022

¹ Par CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A129790

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

Page 7

	2022	2021
PRODUITS		
Activités de sollicitation (annexe A)	596 220 \$	1 573 210 \$
Activités accessoires (annexe B)	6 458	1 424
Revenus de placements (annexe C)	215 797	534 932
Activités-bénéfice (annexe E)	698 139	264 754
Autres revenus (annexe D)	<u>20 571</u>	<u>63 165</u>
	1 537 185	2 437 485
CHARGES D'ACTIVITÉS-BÉNÉFICE (annexe E)	<u>247 497</u>	<u>95 380</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u>1 289 688</u>	<u>2 342 105</u>
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	219 711	202 970
Contractuels	31 500	30 000
Assemblée générale annuelle	2 075	2 477
Créances irrécouvrables	5 300	-
Dépenses - activités de sollicitation	37 644	41 425
Frais de bureau, papeterie, téléphone et informatique	15 770	17 118
Frais de déplacement, association et représentation	5 789	4 923
Frais de gestion de placements	4 522	4 094
Honoraires professionnels	61 451	18 004
Publicité	15 768	15 196
Reconnaissance	2 013	829
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>155</u>	<u>193</u>
	<u>401 698</u>	<u>337 229</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES D'EXPLOITATION	887 990	2 004 876
AUTRES CHARGES		
Contributions au CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska	<u>811 427</u>	<u>4 230 701</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>76 563 \$</u>	<u>(2 225 825) \$</u>

	2022	2021
Solde au début	12 358 624 \$	14 584 449 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>76 563</u>	<u>(2 225 825)</u>
Solde à la fin	<u>12 435 187 \$</u>	<u>12 358 624 \$</u>

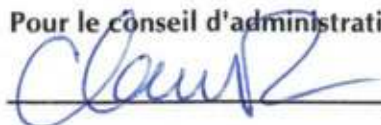
BILAN

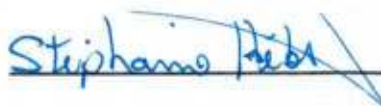
30 JUIN 2022

Page 9

	2022	2021
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	735 380 \$	416 519 \$
Débiteurs (note 3)	353 304	346 714
Frais payés d'avance	12 332	6 741
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	<u>2 321 265</u>	<u>5 143 695</u>
	<u>3 422 281</u>	<u>5 913 669</u>
PLACEMENTS (note 4)	9 084 925	7 001 017
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>11 883</u>	<u>773</u>
	<u>9 096 808</u>	<u>7 001 790</u>
	<u>12 519 089 \$</u>	<u>12 915 459 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	83 902 \$	556 835 \$
ACTIF NET		
Non affecté	<u>12 435 187</u>	<u>12 358 624</u>
	<u>12 519 089 \$</u>	<u>12 915 459 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


 Claude, administrateur


 Stéphanie Hébert, administrateur

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	76 563 \$	(2 225 825) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 971	193
Variation nette de la juste valeur des placements	94 700	(214 766)
Gain sur cession de placements	(15 539)	(8 886)
Revenus réinvestis	(113 236)	(143 843)
Don reçu sous forme d'actions	<u>(147 730)</u>	<u>(3 666)</u>
	(102 271)	(2 596 793)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(6 590)	(128 311)
Frais payés d'avance	(5 591)	1 620
Créditeurs	<u>(472 933)</u>	<u>445 524</u>
	<u>(587 385)</u>	<u>(2 277 960)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(3 184 328)	(4 270 122)
Cession de placements	4 104 655	5 138 539
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(14 081)</u>	<u>-</u>
	<u>906 246</u>	<u>868 417</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	318 861	(1 409 543)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>416 519</u>	<u>1 826 062</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>735 380</u></u> \$	<u><u>416 519</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec en date du 15 mars 1984, est exempté des impôts sur le bénéfice et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de mobiliser la communauté et soutenir le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska dans l'amélioration de la santé et du mieux-être de ses bénéficiaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

À l'exception des apports en actions, l'organisme a choisi de ne pas comptabiliser les apports en biens et en service à titre de produits.

Les revenus tirés des différentes activités de financement de l'organisme sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placement comprennent les revenus de dividendes et d'intérêts, les gains et pertes de placement réalisés lors de la vente des placements, ainsi que les gains et pertes sur les placements évalués en juste valeur. Les dividendes et les intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes, le taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %
Équipements	Amortissement linéaire	5 ans

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements en actions et fonds communs de placements cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)**Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères**

L'organisme utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses opérations libellées en monnaies étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	2022	2021
Dons et autres à recevoir	155 139 \$	99 279 \$
Don en actions à recevoir	14 375	99 993
Taxes de vente à recevoir	20 144	11 291
Subvention Salariale d'Urgence du Canada	-	6 628
Intérêts	<u>163 646</u>	<u>129 523</u>
	<u><u>353 304</u></u> \$	<u><u>346 714</u></u> \$

4. PLACEMENTS

	2022	2021
Dépôts à terme, taux variant entre 0,65 % et 4,27 %, venant à échéance entre décembre 2022 et janvier 2027	8 171 216 \$	9 041 700 \$
Fonds communs de placements et fonds distincts	418 044	425 773
Actions	1 236 703	1 147 912
Parts permanentes, au taux de 4,25 %	1 501 830	1 501 830
Encaisse sur placements	<u>78 397</u>	<u>27 497</u>
	11 406 190	12 144 712
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<u>2 321 265</u>	<u>5 143 695</u>
	<u>9 084 925 \$</u>	<u>7 001 017 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2022		2021
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	42 622 \$	42 004 \$	618 \$
Équipements	<u>14 081</u>	<u>2 816</u>	<u>11 265</u>
	<u>56 703 \$</u>	<u>44 820 \$</u>	<u>11 883 \$</u>
			<u>773 \$</u>

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une ouverture de crédit bancaire de 104 000 \$ sous forme de lettres de garantie commerciale exigées par la Régie des Alcools, des Courses et des Jeux du Québec (R.A.C.J.Q.), dans le cadre des activités de la Loto-Fondation. Ces lettres de garantie commerciale portent intérêt aux taux de 4,45 % et 5,5 %. Au 30 juin 2022, cette ouverture de crédit bancaire n'est pas utilisée.

7. CRÉDITEURS

	2022	2021
Fournisseurs	12 865 \$	6 578 \$
CIUSSS de l'Estrie - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska	-	437 291
Frais courus	24 844	25 844
Salaires à payer	13 836	13 071
Revenus perçus d'avance	<u>32 357</u>	<u>74 051</u>
	<u>83 902 \$</u>	<u>556 835 \$</u>

8. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Puisque la mission de la Fondation consiste à amasser des fonds dans le but de soutenir la réalisation des objectifs poursuivis par le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska, tout déboursé effectué à la suite des demandes du CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska concernant les engagements financiers est considéré comme une contribution financière. La Fondation s'est engagée à verser 3 M\$ dans le cadre de la campagne quinquennale 2006-2010 ainsi que 10 M\$ dans le cadre de la campagne majeure 2013-2017. Le cumulatif des contributions effectuées dans le cadre de ces campagnes est de 6 249 376 \$ au 30 juin 2022.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 juin 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Certains instruments financiers de l'organisme l'exposent à ce risque qui se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)**Risque de change (suite)**

L'organisme réalise des transactions de placements en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actifs sont exposés aux fluctuations des devises. Au 30 juin 2022, les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères et convertis en dollars canadiens, sont les suivants :

	2022		2021	
	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$	Dollars américains \$	Dollars canadiens \$
Encaisse sur placements	17 976	23 145	3 311	4 107
Actions	58 701	75 578	74 522	92 444

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change, que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est principalement exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des actions cotées en bourse dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

10. OPÉRATIONS AVEC LE CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - INSTALLATIONS DE LA HAUTE-YAMASKA

Suite aux ententes conclues avec le CIUSSS DE L'ESTRIE - CHUS - Installations de la Haute-Yamaska, la Fondation occupe un local à titre gratuit et reçoit un support administratif pour les envois postaux.

	2022	2021
ANNEXE A - ACTIVITÉS DE SOLLICITATION		
Dons - Campagne majeure avec engagements	40 000 \$	102 000 \$
Dons - In Memoriam	31 645	18 182
Dons - Planifiés	67 113	854 009
Dons - Publipostage	202 650	339 260
Dons - Campagne annuelle	177 535	175 824
Initiatives de la communauté	<u>77 277</u>	<u>83 935</u>
	<u>596 220 \$</u>	<u>1 573 210 \$</u>
ANNEXE B - ACTIVITÉS ACCESSOIRES		
Redevances - câble	<u>6 458 \$</u>	<u>1 424 \$</u>
ANNEXE C - REVENUS DE PLACEMENTS		
Revenus - intérêts et dividendes	291 214 \$	317 035 \$
Variation nette de la juste valeur marchande des placements	(94 700)	214 766
Gain sur cession de placements	15 539	8 886
Gain (perte) sur taux de change	<u>3 744</u>	<u>(5 755)</u>
	<u>215 797</u>	<u>534 932</u>
Frais de gestion de placements	<u>4 522</u>	<u>4 094</u>
Revenus de placements - net	<u>211 275 \$</u>	<u>530 838 \$</u>
ANNEXE D - AUTRES REVENUS		
Subvention Salariale d'Urgence du Canada	19 526 \$	63 165 \$
Subvention Salariale Temporaire 10%	<u>1 045</u>	<u>-</u>
	<u>20 571 \$</u>	<u>63 165 \$</u>

ANNEXE E - ACTIVITÉS-BÉNÉFICE NETTES

	2022			2021		
	Activités- bénéfice	Charges d'activités- bénéfice	Bénéfice brut	Activités- bénéfice	Charges d'activités- bénéfice	Bénéfice brut
Concert de Noël	82 543 \$	23 917 \$	58 626 \$	- \$	- \$	- \$
Défi EnBarque pour ta Fondation	271 828	58 493	213 335	-	-	-
Dégustation de pâtés chinois	53 805	19 282	34 523	49 422	14 488	34 934
Festín - Homard	121 943	52 757	69 186	60 648	24 945	35 703
Loto-Fondation	112 456	54 265	58 191	114 192	48 387	65 805
Aux Saveurs de ta Fondation	26 450	5 850	20 600	40 492	7 560	32 932
Le Grand Sapin du CHG ^(a)	<u>29 114</u>	<u>32 933</u>	<u>(3 819)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>698 139 \$</u>	<u>247 497 \$</u>	<u>450 642 \$</u>	<u>264 754 \$</u>	<u>95 380 \$</u>	<u>169 374 \$</u>

(a) Les charges d'activités-bénéfice pour Le Grand Sapin du CHG incluent une charge d'amortissement des immobilisations corporelles d'un montant de 2 816 \$.